

Motion exceptionnelle de remerciements à M. Jacques Legendre, sénateur, secrétaire général de l'APF sur proposition de M. Pascal Terrasse, député (France)

Abidjan (Côte d'Ivoire) | 9-12 juillet 2013

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie exprime ses plus vifs et sincères remerciements à M. Jacques Legendre, sénateur (France), au moment où il quitte ses fonctions de Secrétaire général parlementaire. Fortement engagé depuis toujours au développement de la Francophonie en général et de la Francophonie parlementaire en particulier, ancien professeur de français, ancien coopérant en Centrafrique, parlementaire français élu pour la 1ère fois en 1973, ancien ministre, M. Jacques Legendre a été secrétaire général parlementaire de l'APF de 1986 à 1988 puis de 1995 jusqu'à aujourd'hui.

Promoteur inlassable de la Francophonie, il a donné à notre Assemblée parlementaire à laquelle il est tant attaché, une dimension remarquable et remarquée.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, reconnaissante, le remercie sincèrement pour son action menée en qualité de Secrétaire général parlementaire pendant 20 ans.

En conséquence, le prochain Bureau de l'APF qui se réunira à Rabat examinera la possibilité d'accorder à Jacques Legendre un honorariat.